



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24072621

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

19 AVR. 2024

Le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : **0476 236 643**

Nom

(en entier) : **CATALENT GOSSELIES PS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Antoine de Saint-Exupéry 5 à 6041 Charleroi**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire de la Société

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique de la société du 15 avril 2024:

[...]

Renouvellement du mandat du commissaire de la Société

L'Actionnaire prend connaissance du fait que le mandat de EY Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant son siège à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem et représenté par son représentant permanent Monsieur Thomas Meurice, en qualité de commissaire de la Société, expire à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels relatifs à l'exercice social clôturé couvrant la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

L'Actionnaire décide de renouveler le mandat de EY Réviseurs d'entreprises SRL, ayant son siège à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem et représenté par Monsieur Thomas Meurice, en qualité de commissaire de la Société, pour une durée de trois ans, de sorte que son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels relatifs à l'exercice social clôturé couvrant la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026.

Pouvoir d'accomplir les formalités légales

L'Actionnaire décide de donner tous pouvoirs à chaque administrateur de la Société, ainsi qu'à Sahra Benrabah, Sarah Wauthion, Els De Troyer, Philip Van Nevel, ainsi qu'à tout autre avocat ou employé de Freshfields Bruckhaus Deringer LLP, dont l'adresse professionnelle est située Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, chacun d'eux ayant le pouvoir d'agir seul et de se faire substituer ou subdéléguer, afin d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités légales de dépôt et de publication relatives aux résolutions susmentionnées et, notamment la publication d'un extrait de ces résolutions aux Annexes du Moniteur belge et, à cet effet, signer tout document, en ce compris les formulaires I et II, effectuer toutes démarches utiles auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise, ainsi qu'auprès de la Banque Nationale de Belgique et de la Banque-Carrefour des Entreprises et, en général, faire tout ce qui est nécessaire ou utile dans le cadre des résolutions adoptées.

Els De Troyer
Mandataire

Déposé en même temps:

- décisions écrites de l'actionnaire unique de la société du 15 avril 2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).